

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 23_003

L'an deux mille vingt-trois, le 24 janvier à 19h,

Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence d'Anne LENFANT.

**OBJET : CONSTRUCTION OFFICE DE
TOURISME INTERCOMMUNAL ET DE
LA MAISON DU PARC – CHOIX
ENTREPRISES LOT SERRURERIE**

Date de la convocation : mercredi 18 janvier 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36

Présents : 26

Pouvoirs : 6

Votants : 32

Résultat des votes :

Pour : 29

Abstention : 3

Contre : 0

Présents les délégués avec voix délibérative :

Hervé BUTTARD (Corbel) ; Pierre BAFFERT, Birgitta RENAUDIN, Raphaël MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Evelyne LABRUDE (La Bauche) ; Myriam CATTANEO, Bruno STASIAK, Pierre FAYARD (Les Echelles) ; Williams DUFOUR, Bruno GUIOL, Marie José SEGUIN (Miribel les Echelles) ; Claude COUX, Eric L'HERITIER (Saint Christophe sur Guiers) ; Laurette BOTTA (Saint-Christophe la Grotte) ; Marylène GUIJARRO, Martine MACHON, Roger JOURNET (Saint Joseph de Rivière) ; Christiane BROTTO SIMON (Saint-Franc) ; Stéphane GUSMEROLI, Cécile LASIO (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Jean Claude SARTER, Véronique MOREL, Céline BOURSIER, Bertrand PICHON-MARTIN, Cédric MOREL, Jean-Paul SIRAND PUGNET, Nathalie HENNER, Mathias LAVOLÉ (Saint-Laurent du Pont) ; Christine SOURIS (Saint-Pierre de Genebroz) ; Murielle GIRAUD (Saint-Jean de Couz) ; Denis BLANQUET, Maryline ZANNA (Saint-Thibaud de Couz) ; Pascal SERVAIS (Saint Pierre d'Entremont 38) ; Wilfried TISSOT (Saint Pierre d'Entremont 73)

Pouvoirs : Nathalie HENNER à Véronique MOREL, Céline BOURSIER à Anne LENFANT, Christine SOURIS à Myriam CATTANEO, Denis BLANQUET à Maryline ZANNA, Roger JOURNET à Marylène GUIJARRO, Claude COUX à Eric L'HERITIER

CONSIDÉRANT la consultation pour la construction de l'office du tourisme et de la maison du parc et les lots photovoltaïque et serrurerie infructueux

CONSIDÉRANT la nouvelle consultation sur ces deux lots conformément à l'article 142 de la loi « Asap »

CONSIDÉRANT qu'une seule offre a été reçue et analysée par le maître d'œuvre,

LOT	ENTREPRISE	MONTANT HT
SERRURERIE	CHARTREUSE METAL	86 366,25€

CONSIDÉRANT l'avis de la commission d'appel d'offre du groupement de commande réunie ce 24 janvier 2023 de retenir l'entreprise CHARTREUSE METAL.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à la MAJORITE :

- **AUTORISE** la présidente à signer le marché avec l'entreprise CHARTREUSE METAL pour un montant de 86 366,25€ pour le lot serrurerie.

La Présidente,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture

Le 26 janvier 2023,

La Présidente,
Anne LENFANT

